



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Mardi 8 novembre 2022

### **Avec Tom et Léa, la Ville de Saint-Maur et son Conseil Municipal des Enfants se mobilisent face au harcèlement scolaire.**

À l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, jeudi 10 novembre 2022, la Ville de Saint-Maur et son Conseil Municipal des Enfants se mobilisent contre le harcèlement.

### **Une sensibilisation déjà menée auprès des collégiens et lycéens**

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Maur, engagée aux côtés de l'Éducation nationale dans la lutte et la prévention contre le harcèlement scolaire, organise des sessions de sensibilisation auprès des collégiens et lycéens sous la forme de saynètes et d'interventions de conférenciers sur le thème du harcèlement scolaire. Avec l'utilisation des nouvelles technologies de communication, des téléphones portables et des réseaux sociaux, le harcèlement scolaire se poursuit en dehors de l'école sous la forme de cyber-harcèlement.

La Ville souhaite donc sensibiliser les collégiens et les lycéens mais également, et sur proposition du Conseil Municipal des Enfants, les élèves des écoles élémentaires.

### **Un deuxième livret de Tom et Léa pour sensibiliser les plus jeunes au harcèlement scolaire**

Tom et Léa sont bien connus des écoliers saint-mauriens. Nés de l'imagination des enfants du Conseil Municipal des Enfants, les deux petits héros ont déjà accompagné les écoliers dans un livret édité en 2021 et consacré aux bons réflexes pour circuler dans l'espace public.

À l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école qui se tiendra jeudi 10 novembre prochain, la Ville et le Conseil Municipal des Enfants ont souhaité consacrer au harcèlement scolaire une nouvelle édition des aventures de Tom et Léa, dans un style graphique « manga ».

Ce livret sera distribué jeudi 10 novembre dans toutes les écoles élémentaires de la Ville. Pour Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur, « ***Il est très important de sensibiliser les enfants à reconnaître une situation de harcèlement dont ils seraient victimes ou témoins, en parler, trouver le bon interlocuteur. La Ville a porté la proposition du Conseil Municipal des Enfants pour lutter contre ce fléau que représente le harcèlement scolaire.*** »

***Feuilleter la version en ligne du livret Tom et Léa [ICI](#)***

***Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur-des-Fossés, procédera à la distribution du livret de sensibilisation au harcèlement scolaire jeudi 10 novembre à 14h30 à l'école Michelet – avenue du Bac à La Varenne Saint-Hilaire.***

---

Contact presse : Béatrice DÉON, directeur de la communication, Ville de Saint-Maur-des-Fossés, 0670610161, [beatrice.deon@mairie-saint-maur.com](mailto:beatrice.deon@mairie-saint-maur.com)